

Il y a huit fois plus de suicides en prison qu'en dehors des murs

- Le taux de suicide est effrayant derrière les barreaux.
- Les associations actives en prison réfléchissent à un plan de prévention.

La maman d'un détenu qui a mis fin à ses jours dans sa cellule témoigne.

En 2017 (derniers chiffres disponibles), l'administration pénitentiaire a identifié 13 suicides sur les 44 décès enregistrés dans les prisons belges pour une population journalière moyenne de 10358 détenus. Si les chiffres officiels varient d'une année à l'autre (12 en 2016 ; 16 en 2015, 18 en 2014...), une conclusion s'impose : le taux de suicide chez les détenus dépasse largement celui enregistré dans la population en général.

Selon une étude menée entre 2000 et 2016 par Louis Favril, chercheur à l'Institut de recherche internationale en politique criminelle de l'Université de Gand, 262 détenus ont mis fin à leurs jours au cours de cette période. Cela représente un taux moyen... 8 fois supérieur à celui des citoyens qui ne sont pas incarcérés. Ce chiffre montre à la fois l'ampleur du choc provoqué par une incarcération et le caractère précaire des conditions de vie derrière les barreaux, avance la Concertation des associations

actives en prison (Caap).

Des "codétenus de soutien"

Comment aborder la question du suicide en détention ? Quels moyens structurels mettre en œuvre pour prendre en charge efficacement cette problématique ? Pour tenter de répondre à ces questions, la Caap organise ce vendredi à Bruxelles une journée de réflexion sur ce thème.

Le programme proposé se fixe un double objectif. Un : considérer les multiples contours du suicide en cours d'incarcération. Deux : questionner les perspectives d'amélioration en favorisant la concertation d'acteurs aux profils diversifiés. En France, par exemple, on fait de la prévention primaire avec des "codétenus de soutien". Philippe Carrière, psychiatre français, ancien chef de service en psychiatrie en milieu carcéral, témoignera de son expérience : *"La prévention efficace s'appuie d'abord sur la relation humaine."*

An.H.

"Au téléphone, la surveillante m'a dit : votre fils est mort..."

La maman de Pierre, qui s'est pendu dans sa cellule en février 2017, a pris un temps de réflexion avant d'accepter de témoigner. *"Après un grand travail de deuil, je me sens capable de le faire"*, dit-elle. Avec une intention précise : *"Il ne faut plus que ça se reproduise."*

Suite à un incendie dans une habitation de Grivegnée, dans la nuit du 26 au 27 décembre 2016, les pompiers avaient découvert le corps sans vie du locataire, Manu. Un décès suspect. Pierre Neuzy, un ami de la victime, était le premier suspect. Le lende-

main des faits, il s'est livré à la police. Il reconnaissait avoir donné des coups de couteau et mis le feu dans l'appartement, sans pouvoir expliquer son geste.

Pierre, 20 ans, a été écroué pour meurtre et placé en observation à l'annexe psychiatrique de la prison de Lantin en raison de sérieux problèmes psychologiques. Il était incarcéré depuis six semaines quand il s'est suicidé, le jour de la Saint-Valentin.

"J'ai quelque chose à vous annoncer"

Marlène Neuzy rendait visite tous les deux jours à

son fils. Mais cette semaine-là, les parents de Pierre étaient en Bourgogne: ils prenaient quelques jours de repos et de recul après un début d'année éprouvant. Dans l'intervalle, une amie de la famille allait voir Pierre à la prison.

Le mardi matin, le GSM a sonné, raconte la maman. *“C'était une surveillante. Elle m'a dit: Madame, j'ai quelque chose à vous annoncer. Elle hésitait. Puis elle m'a dit: votre fils est mort.”* Le jeune détenu faisait l'objet d'un contrôle visuel tous les quarts d'heure. Au téléphone, l'agente pénitentiaire donne quelques détails: *“Mon collègue venait de passer dix minutes avant. Quand il est repassé, c'était trop tard. Il s'était pendu.”*

Les parents montent immédiatement en voiture pour revenir en Belgique. *“Je suis croyante. J'ai récité mon chapelet pendant tout le trajet. Je n'ai jamais dit autant de Je vous salue Marie...”*

Des lettres tous les jours

Après 400 kilomètres, le GSM sonne à nouveau: c'est l'amie qui rendait visite à leur fils. En fait, Pierre n'était pas mort... *“C'est elle qui nous a dit qu'il était dans le coma. Elle s'était rendue à la morgue de l'hôpital, où on lui a dit qu'il se trouvait au service des soins intensifs.”* Sur le moment, la maman prend l'information comme un soulagement. *“Je n'en voulais pas à la surveillante. Elle avait*

“Nous, parents, avons vraiment été considérés comme victimes par les policiers. Après, pendant l'incarcération, c'était autre chose...”

Marlène Neuzy

Maman d'un détenu
qui s'est suicidé dans sa cellule.

l'air bouleversée. On ne savait pas ce qu'elle avait vu.”

Le jeune détenu a été réanimé en prison, mais son cerveau était gravement lésé. Il est resté deux jours dans le coma, avant de décéder le troisième jour. *“Le matin.”*

Pendant la détention, mère et fils s'écrivaient tous les jours. *“Chaque fois qu'on allait le voir à l'annexe, Pierre nous expliquait que le psychiatre de la prison lui demandait toujours: pourquoi as-tu tué Manu? Il était perdu. Il nous disait: ‘Plus il me pose la question, moins je sais lui répondre.’ Il nous a dit à plusieurs reprises que c'était insupportable, qu'il fallait que ça s'arrête. Le psychiatre qui le voyait à la prison était là pour savoir, pas pour aider. Je pense que ça a encore enfoncé mon fils.”*

Pas un mot, pas un geste

Au début de son incarcération, Pierre était très insécurisé: il avait peur des autres détenus. Il a finalement été placé seul en cellule pour des raisons de sécurité. À l'exception d'un médicament administré pour calmer les pulsions violentes, il ne recevait pas de soins. *“Rien du tout!, déplore sa maman. Je ne reproche rien aux surveillants. À travers ce que Pierre me racontait, je sais qu'ils étaient gentils avec lui et essayaient de répondre à ses besoins. Les agents font ce qu'ils peuvent avec les moyens qu'ils ont...”*

Mais c'est le système qui ne fonctionne pas. *“C'est un malade qui a tué quelqu'un: il était dangereux pour les autres et pour lui-même. Il avait besoin d'être pris en charge. Il n'a pas reçu d'aide ni de soins. Dans l'aile psychiatrique, il n'y a pas d'accompagnement psychologique, ni affectif: c'est invraisemblable.”*

Quand quelqu'un entre en prison, on considère que c'est *“le jour 1”*, décrit Marlène Neuzy. *“C'est comme si le détenu n'avait pas de passé. En prison, ils ne connaissent pas la personne. Il faudrait pourtant faire le lien avec son histoire. Nous, les proches, on est vu comme gênants. On prétend enfermer des individus dangereux pour protéger la société mais à l'intérieur, on ne fait rien pour qu'ils deviennent meilleurs. Et quand ils sortent, c'est encore pire.”*

Après le décès de leur fils, les parents de Pierre n'ont eu aucun contact avec la direction de la prison, ni avec l'administration pénitentiaire. Pas un mot, pas un geste. *“Personne ne s'est inquiété de quoi que ce soit.”* C'est une infirmière de l'annexe, amie de la famille, qui s'est chargée de vider la cellule et de ramener les affaires du détenu. Pierre n'avait pas laissé de lettre avant son geste désespéré, mais sur le calendrier mural où il cochant soigneusement chaque jour de visite avec les mots *“papa et maman”*, il y avait un message inscrit à la date du 14 février: *“Maman, je t'aime.”*

“Cela m'a suffi”, dit Marlène Neuzy.

Annick Hovine

“L’humanité s’arrête aux portes de la prison”

Après les faits, Pierre s’est confié à sa maman. Le jeune homme souffrait d’une psychose. *“Ce sont des personnalités construites sur du sable: ça croule tout le temps. J’étais une de ses bases, la personne à côté de lui pour éviter qu’il s’enfonce.”*

Marlène Neuzy a prévenu la police. *“Quand ils sont arrivés, ils ont fouillé toute la maison. C’était normal. Mon mari a fait le tour avec eux.”* Pendant ce temps-là, un inspecteur procédait au premier interrogatoire du suspect. La maman a pu lire le procès-verbal par la suite. *“Son récit était très décousu. On comprenait bien qu’il était perdu par rapport à ce qui s’était passé, face à ce qu’il avait fait.”*

Le service d’aide aux victimes de la police est intervenu tout de suite. *“Nous, parents, on a vraiment été considérés comme victimes, insiste-t-elle. On avait toute confiance. L’assistante était très juste.”*

Les parents de Pierre ont ensuite fait appel à ce service pour entrer en contact avec la famille de la victime. *“Manu était un ami de Pierre. J’étais évidemment triste et touchée par son décès. Il était venu à la maison à Noël, quelques jours avant le drame. On avait fait des photos. Je voulais en donner une au papa de Manu, s’il le souhaitait.”* Le service d’aide aux victimes a fait le lien; le père a reçu le cliché. *“Entre les familles, ça s’est apaisé.”*

Elle se souvient aussi du moment où son fils a été emmené, menottes aux poings, en pyjama, pieds nus... Le policier a attendu qu’elle aille chercher des vêtements et des chaussures, lui a dit de mettre le tout dans un sachet. *“C’était le père, et pas le policier, qui parlait à la maman.”* Autre chose que ce qui s’est passé ensuite, pendant son incarcération. *“L’humanité s’arrête aux portes de la prison.”*

An. H.